



# Bulletin Municipal de Saint-Martin-le-Vieil

mai 2008 – Bulletin N°1



## Sommaire

Le mot du Maire .....	1
Le budget.....	1
Communauté de Communes	1
Le PPR en question.....	1
Affichage .....	1
Ordures et déchets.....	1
Le 8 mai .....	1
Quelques mots sur le logo ....	1
Conseil municipal .....	1

## Le mot du Maire

**A**vec ces dernières élections municipales, notre commune vient de vivre un événement important. Nous avons assisté à une élection où deux équipes et 21 personnes se sont proposées à gérer notre village (soit plus de 10% de l'électorat). **C'est incontestablement une preuve de la santé civique de notre village.** De plus la campagne s'est déroulée dignement : il y a eu deux réunions publiques qui ont rempli à chaque fois la salle des fêtes et à chaque fois les questions qui intéressent le village ont été largement discutées. Notre équipe a été choisie et sera donc amenée à prendre ses responsabilités. Ce nouveau conseil devient donc le représentant de toute la population et s'attachera à rassembler le village sur deux idées forces :

- accompagner le développement du village
- préserver son environnement original

Développement et préservation devront se concilier dans un équilibre qui devra profiter à tous les habitants.

Saint Martin est le petit poucet de la communauté de communes mais il possède une forte personnalité. Saint Martin a un tissu associatif très riche. Si on totalise l'ensemble des adhérents des diverses associations de Saint Martin on trouve un nombre qui dépasse largement la population du village (de 460 à 500 personnes). C'est une preuve de la vitalité du village.

Nous avons dit et nous rappelons que nous soutiendrons toutes les associations pour qu'elles puissent continuer à assurer la qualité de vie et le rayonnement du village.

Le vendredi 11 avril nous avons voté le nouveau budget. Il était nécessairement dépendant des décisions prises antérieurement par l'équipe sortante. Nous rendons public dans ce numéro nos premières décisions.

Dans les mois qui suivent et en fonction de la faisabilité qui sera la notre, nous précisons nos choix en matière d'équipement de la commune. Nous souhaitons nous donner le temps car dans la gestion municipale ce qui nous paraît important, ce n'est pas l'annonce mais c'est la réalisation et l'achèvement des tâches. Ces choix seront présentés dans le prochain numéro du bulletin.

## Le budget

Le budget prévisionnel pour 2008 a été voté lors du conseil du 11 avril. Les budgets « eau et assainissement » et « commune » qui sont séparés, s'équilibrent en recettes et dépenses sur les sommes suivantes

### Eau et assainissement

---

**Investissement :** 55 220€

**Exploitation :** 58 654€

### Commune

---

**Investissement :** 179 431€

**Fonctionnement :** 292 317€

Le prix de l'eau est fixé à 1,65 €/m<sup>3</sup> et celui de l'assainissement à 0,67 €/m<sup>3</sup>.

Par ailleurs les taux communaux des *taxe d'habitation* (10.96), *foncier bâti* (25.46), *foncier non bâti* (101.04) et *taxe professionnelle* (16.90) **sont inchangés**.

## Des nouvelles de la Communauté de Communes

Lors de sa séance du 14 avril, le nouveau conseil communautaire du « Cabardès au Canal du Midi » a été mis en place. Ont été élus :

Président : Michel Escande

1° Vice Président : Régis Banquet

2° Vice Président : Jacques Brunel

3° Vice Président : André Bonnet

4° Vice Président : Jean Luc Olivier

Un bureau a été installé qui comprend : Michel Escande, Régis Banquet, Jacques Brunel, André Bonnet, Jean Luc Olivier, Gilbert Parra, Max Koenig et René Douce.

Quatre commissions ont été constituées :

### Commission finances et économie :

---

**Président :** Régis Banquet

**Membres :** Ghislaine Cabrol Hutin, Bernard Jalabert, Max Koenig, Cédric Bonato, Jean Paul Pouzens

### Commission sociale :

---

**Président :** Jacques Brunel

**Membres :** Daniel Rondeau, Estelle Torressan-Goutay, Françoise Iché, Alain Vendramini, Henri Bonnafous.

### Commission aménagement et travaux :

---

**Président :** André Bonnet

**Membres :** René Douce, Robert Laignelot, Gilbert Parra, Bernard Bru, Gerard Vallier, Thierry Sabarthes, Thierry Alandry

### Commission culture et sport

---

**Président :** Jean Luc Olivier

**Membres :** Gilbert Parra, Josette Boulet, Henri Bonnafous, Hugues Ramon, Cathy Camboulives, Ghislaine Cabrol-Hutin

Ont été désignés ensuite les délégués au SICTDM du secteur d'Alzonne, au SMICTOM du Carcassonnais et du SIVOM du Cabardès.

## Le PPR en question

Suite aux problèmes, posés par la sécurité des cruzels, le Préfet de l'Aude a arrêté le 9 juillet 2007, la mise en place d'un **plan de prévention des risques de mouvement de terrain (PPR)** pour la commune de Saint Martin.

Dans un premier temps les services de la DDE ont recensé l'ensemble des cruzels du village. Ce travail est en voie d'achèvement.

Dans un deuxième temps un diagnostic de leur état sera établi. Les services de la DDE communiqueront à la mairie les premiers résultats de ces expertises. Une réunion est prévue le 30 avril 2008 à cet effet.

Dans un troisième temps, une enquête publique sera ouverte et en fonction du diagnostic, des zones à risque seront délimitées à l'intérieur du village et des mesures relatives à la sécurité seront prises par le préfet. Notre bulletin municipal tiendra la population informée de l'avancement de ce plan.

## Affichage

La salle des fêtes étant un lieu facilement accessible et largement fréquenté, un panneau d'affichage va être installé à l'entrée de la petite salle des fêtes

## Le problème des ordures et déchets

La communauté de communes fait un effort pour assurer le ramassage régulier des ordures dans nos villages. C'est d'un coût important pour la collectivité et les contribuables que nous sommes. Aussi chacun a intérêt à un minimum de discipline.

**Les containers** : ne déposer que les déchets ménagers dans les sacs prévus à cet effet.

**Les caisses jaunes** : verre, papier, carton écrasé, plastique et carton alimentaire, boîtes de conserve

**Les décombres** : avec le badge délivré en mairie, on peut déposer les encombrants à la déchetterie d'Alzonne (ouverte en semaine y compris le samedi).

## Les services à Saint-Martin

Le boulanger de Carlipa circule tous les jours de la semaine sauf le lundi dans le village pour livrer le pain mais aussi le gaz, les journaux et les produits de première nécessité. Il est relayé le lundi par le boulanger d'Alzonne.

Un épicier mobile visite le village tous les jeudis en début d'après-midi. Il est garé dans la grand'rue.

Enfin, la boucherie Bareil propose ses produits les mardis matins et vendredis soirs place des platanes.

## Le 8 mai

Pour continuer la tradition, notre village célébrera le 8 mai 1945 comme les années précédentes. Après la cérémonie aux monuments aux morts, le dépôt de gerbe, un apéritif sera servi à la salle des fêtes.

## Quelques mots sur le logo



En 1997, naît l'association des Cruzels qui lance la même année un concours afin de créer un logo pour rafraîchir l'image du village de Saint-Martin le Vieil.

Nouvellement arrivé dans le village et désireux de prendre part aux activités de ce dernier, j'ai présenté trois projets dont l'un a retenu l'attention.

En amont du travail à effectuer, une recherche s'articulant sur le village et son histoire s'imposait.

L'« Armorial général d'Hozier » de 1705 me fut d'une aide précieuse et je découvris grâce à des recherches plus poussées que le village acheta ses armoiries en 1697.

Ces dernières sont fascées d'azur et d'argent de quatre pièces (soit bleu / argent / bleu / argent).

J'ai choisi de poursuivre dans cette continuité chromique et symbolique, incluant dans mon travail deux bandes bleues horizontales, les redressant légèrement vers la droite, sens de lecture occidentale, de manière à créer une dynamique positive et tournée vers l'avenir. Venait la problématique de la reconnaissance du village, j'entends par là, un visuel fort permettant d'identifier instantanément Saint-Martin.

Autrefois, les lieux symboliques se situaient en hauteur, ou bénéficiaient d'une architecture élevée (tours, clochers...), symbole de protection féodale (guerres, famines...) ou divine (salut de l'âme, droit d'asile...).

L'image forte du logo était donc trouvée : les deux tours (et non pas comme il a été écrit plus tard l'église).

Les tours sont représentées dans une perspective inversée aux deux bandes bleues créant ainsi une profondeur dans l'image et accentuant la dynamique de cette dernière.

L'image finale trouve son assise grâce au pont, assise aussi bien visuelle, que géographique (travail sur l'opposition des différents plans), pont qui traverse le Tenten ; cette assise est rehaussée par l'évocation des remparts, souvenir que le village fut jadis une place forte.

**Thöny Bourdeil**

## Le nouveau conseil municipal



De gauche à droite,

en haut :

Philippe Lagarde, Paul Chautauqua, Jacques Sari, Christian Vié, Bernard Bonnery,

en bas :

Jean Pierre Foissac, Claude Bac, Max Koenig, Hugues Ramon, Jean Alain Mivielle, Guy Izard

Au cours du premier conseil municipal du 21 mars, ont été élus à l'unanimité :

- Maire :** Max Koenig  
**1<sup>er</sup> adjoint :** Hugues Ramon  
**2<sup>ème</sup> adjoint :** Guy Izard  
**3<sup>ème</sup> adjoint :** Bernard Bonnery

Ont été aussi élus dans les syndicats et commissions :

<b>Communauté de communes</b>	<b>Syndicat d'aménagement du Bassin du Fresquel</b>	<b>Commission d'appels d'offres</b>
<b>Titulaires :</b> Max Koenig, Hugues Ramon	<b>Titulaire :</b> Christian Vié	<b>Président :</b> Max Koenig
<b>Suppléants :</b> Guy Izard, Claude Bac	<b>Suppléant :</b> Bernard Bonnery	<b>Titulaires :</b> Guy Izard, Jean-Alain Mivielle, Jacques Sari
<b>Syndicat des Eaux de la Montagne Noire</b>	<b>Syndicat d'Electrification</b>	<b>Suppléants :</b> Christian Vié, Paul Chautauqua, Hugues Ramon
<b>Titulaire :</b> Max Koenig	<b>Titulaire :</b> Hugues Ramon	<b>Commission travaux</b>
<b>Suppléant :</b> Philippe Lagarde	<b>Suppléant :</b> Philippe Lagarde	Max Koenig, Guy Izard, Hugues Ramon, Claude Bac, Bernard Bonnery, Paul Chautauqua.
	<b>Commission d'Aide Sociale</b>	
	<b>Président :</b> Max Koenig	
	<b>Délégués :</b> Christian Vié, Paul Chautauca, Jean-Pierre Foissac, Jacques Sari	